**Zeitschrift:** Le pays du dimanche
**Herausgeber:** Le pays du dimanche
**Band:** 5 (1902)
**Heft:** 224

**Artikel:** Aux champs
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-251601

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

que Porrentruy l'aurait reçue » 1)

Dans l'intervalle, d'énergiques protestations arrivèrent au Sénat de Berne du gouvernement de Bourgogne et du parlement de Dôle.

Farel se défendit. Il se dit inspiré du St-Esprit et ne veut que l'abolition des superstitions. Dans une lettre célèbre il dit qu'il logea, à Porrentruy, pendant le carême à la maison d'école, qu'il mangea, ce temps, de la viande, des œufs, des poules et se plaignit à Berne, amèrement du curé de Porrentruy et des Dominicains qui prêchaient à St-Pierre. Berne, craignant des difficultés avec ses puissants voisins de la Franche Comté, refusa de s'occuper du prédicant Farel, qui commençait à lui donner trop de tablature. Comme la Classe de Neuchâtel persistait à dire que les Franches-Montagnes désiraient la réformation, Farel résolut d'y porter « son pur Evangile ».

Le 10 décembre 1556, il arriva donc à Saignelégier, avec le prédicant de Saint-Imier, Jean Dupasquier et commença ses prédications dans une auberge.

A la nouvelle de l'arrivée des réformateurs, les Maîtres-Bourgeois de la Franche-Montagne se présentèrent au logis des deux prédicants et leur demandèrent au nom de qui et de quelle autorité ils sont venus dans leur paroisse. « Nous ne sommes envoyés, répondent les novateurs, que du Haut-Prince et Souverain Seigneur de Dieu le créateur ». A cette réponse les maîtres-bourgeois répliquent que puisqu'ils étaient venus au nom de Dieu, que au nom de Dieu ils eussent à déguerpir et que d'eux ni de leurs doctrines métier ne nous faisait, vu que nous avons des pasteurs qui nous annoncent la parole de Dieu comme eux ». Le peuple se joignit à ses magistrats et les deux prédicants durent quitter cette terre si catholique où la réforme fit encore inutilement quelques tentatives infructueuses.

Le Conseil de la Montagne prévint immédiatement le prince-évêque de Bâle des agissements des prédicants et lui envoyèrent cette lettre qu'on retrouve dans les archives de l'Evêché.

« A très-haulx, Révérend, redoublez « Seigneur et Prince, Monseigneur Melchior « par la grâce de Dieu, evesque de Baille, « notre naturel Prince et Seigneur.

« Très haulx Redoublez Seigneur et « Prince,

« Toutes obéissances promises selon qu'ils « l'appartient à vous pauvres soubjetz. Cette « scara pour avertir votre bonne grâce que « ce jourd'hui, date de certes au lieu de Sai- « gnelégiez sont comparus personnellement « ung nomez Farelle, prédicant de Neffchas- « tel et Jehan du paicquée, prédicant de « Saint-Ymier (ne sçavons par quelle hor- « tation cella pouer estre advenuz, de ce « avertir nous nous sumes transportez par « devers eux en leurs logis et avons voulsu « savoir sus quel intenduz et a quel propoz « il estoient venu au dit lieu et de quelle au- « torités fust de bonne grâce ou daultre. « Nous croignants qu'ils ne nous voullesi- « rent semer de leurs semences autres que « du passez. Lesquelx nous ont dit et res- « ponduz qu'ils n'estaient de nul ci envoyez « que de haulx prince et souverain Seigneur « de Dieu le Créateur. Sur laquelle choses « leurs avons donné de responce, puisqu'ils « estaient venuz au nom de Dieu, que au « nom de Dieu se eussent à retirer et que « de eulx ny de leurs doctrines mestier ne « nous faissait, vehu que nous avons pas- « teurs que nous annoncent la parole de « Dieu comme eulx. Et à cette fin que plus « grande faulcherge ne viegne, prions votre « bonne grâce pour l'amour de Dieu et la « manutencion de notre mère sainte égise, « incontinent avoir le conseil et lavis en « en quelle sorte seit que nous nous deib- « vons contenir avec eux ou d'autre que « nous vouldrions fere tuelle fâcherie. Car « de notre part ne les voulons soubstenir « en manière quelconque et en telles n'y en « autres choses ne voulons faire que par « votre bénigne grâce selon que notre sere- « ment de fidélité contient, priant Dieu le « vray créateur, que seara pour fin de « ceste, pour lestat de votre grâce à préserver « heureusement. De Saignelégier, ce di- « xième jour du moy de décembre lan nos- « tre Seigneur courant M D L V I. ».

« Vous poures hombles obéissants soub- « jets. Nous maistre bourgeois, Conseilz de « votre Franche-Montagne-des Boys ».

Toutes les tentatives de réforme aux Franches Montagnes échouèrent devant l'énergique et constante résistance de ce bon peuple qui depuis demeura profondément catholique jusqu'à nos jours.

*(A suivre).*

1) La Classe trompait Berne indignement. Delémont, pas plus que les Franches-Montagnes, n'a en aucune circonstance manifesté la moindre velléité de réforme.

# Aux champs

*Soins à donner aux arbres fruitiers. — Le repiquage des plantes. — Une mauvaise habitude.*

Tous les fumiers peuvent être employés en couverture pour les arbres, à condition qu'ils aient subi une fermentation complète. Lorsqu'ils sont employés frais, ils peuvent déterminer le blanc ou champignon des racines, et compromettre l'existance des arbres. Les fumiers mélangés, de chevaux et de vaches, lorsqu'ils sont passés, c'est-à-dire quand la paille est bien décomposée, sont excellents pour fumer en couverture. Les composts mélangés de toutes espèces de détritus, bien décomposés, sont aussi un très bon engrais, plus durable que le fumier de ferme.

Les fanes de pommes de terre, étendues à une épaisseur de 15 à 20 centimètres, en automne, sont aussi d'un excellent effet. Pour obtenir des arbres vigoureux produisant des récoltes maxima, il est nécessaire de proscrire les gazons et toutes autres plantes, dans le rayon où végètent les racines des arbres. Ceci s'explique facilement par un simple raisonnement. Les arbres, pour se développer, produire des feuilles et des fruits, ont besoin de puiser dans le sol, les substances nécessaires à leur nourriture, car les plantes vivent et se nourrissent aussi bien que les animaux.

Si donc, il croît un épais gazon, ou une récolte de céréales, directement sur les racines, il est incontestable, que cette multitude de plantes vivent et se nourrissent au détriment de l'arbre lui-même. L'arbre est alors comparable à un animal qui serait couvert de poux, il végète et s'étiole pour périr prématurément.

Il faut donc pour avoir de beaux arbres leur sacrifier le terrain correspondant à l'envergure de leurs branches. Chaque automne leur donner une fumure moyenne, soit de fumier de ferme, soit de compost etc. Les purins sont aussi d'un excellent effet, mais il est prudent ne pas en abuser, à moins qu'on ne les applique comme cela se pratique dans quelques cantons de la Suisse allemande; bien mélangés de déjections animales, de manière à former une espèce de boue, qui est l'engrais par excellence. Beaucoup d'agriculteurs trouveront que ce n'est pas pratique de sacrifier le gazon d'un beau pré pour un arbre; ils n'ont alors qu'à compter. Supposons qu'une pose (45 ares) de fourrage vaille 80 francs par an, et que sur la dixième partie de ce terrain il y ait quatre arbres, que chacun de ses arbres soit en plein rapport, et qu'il donne annuellement quatre sacs de poires. Celà nous donne seize sacs, qui comptés à une brantée le sac (45 litres) produisent 720 litres à 10 centimes le litre, 72 francs

Il en est qui se demandent si l'on doit plomber la terre au pied des arbres nouvellement plantés. Un excellent jardinier nous donne la réponse à cette question: « J'ai planté l'an dernier des pommiers par deux méthodes différentes; les uns sans plomber (piétiner) la terre au pied, les autres en la tassant fortement; j'ai ensuite arrosé amplement toute ma plantation, car je l'avais faite un peu tard, dans le courant d'avril. J'ai pu constater que les arbres dont la terre avait été tassée ont bien mieux poussé que les autres. »

---

que Georges a eue de bouleverser nos premiers projets.... Je m'imagine, amie, que tu dois être ici comme un envoyé divin.

— Je te l'avais dit.

Les Françaises arrivaient dans la dachekra lorsque le convoi se mettait en marche.

Les femmes avaient rabattu leurs voiles, les parents, hommes, avaient la tête entourée d'une corde; mais cet insigne de deuil n'était que pour l'inhumation, car les hommes ne portent pas le deuil des femmes.

Les alliées de la défunte se montrèrent vêtues d'habits en loques, comme le veulent les lois indiscutables et sévères du deuil chez les Berbères.

Sur le parcours, recommença l'éloge pompeux des vertus de la morte, éloge qui se confondait avec les cris des *pleureuses* et les crépitements de manteaux que les parents déchiraient avec les ongles.

Hélas! à quoi sert cet étalage de bruit, de tapage, devant la grande leçon muette de l'homme éteint, devant la mort, dont la pensée devrait aplanir tant de ressentiments, tant de divisions, non seulement chez les indigènes, mais encore chez les Européens dans les nations civilisées qui excellent à couvrir par un sourire trompeur une vendetta qui ronge l'âme.

Le cimetière était un champ non clos, sans arbre, sans verdure, sans étalage d'une pompe dont ne peuvent jouir ceux qui ne sont plus.

Melkhir fut apportée auprès d'une fosse creusée par les siens, et les parents eux-mêmes y couchèrent le cadavre sur le flanc droit du côté de la Mecque. Ils le recouvrirent d'une insuffisante couche de terre; deux pierres furent plantées une à la tête, une autre au pied de la tombe; c'est tout! Point de colonne, point de monument; aucune phrase trompeuse, aucune larme hypocrite gravée dans la pierre; absence complète de fleurs dans ce lieu triste; quelques pots en terre et quelques débris d'écuelle: voilà toutes les décorations des cimetières musulmans.

Malheur à celui qui voudrait changer leurs coutumes excentriques!..

Le respect du mort est implanté dans leurs cœurs, et les usages traditionnels qu'ils rattachent à son souvenir se transmettent intacts de génération en génération.

*(La suite prochainement.)*

Veut-on avoir un moyen d'éloigner des arbres que l'on plante, les vers blancs qui viendraient ronger les racines, il s'agit simplement de prendre tout le surplus des feuilles des choux qu'on doit conserver pour la consommation d'hiver. Lorsque les racines des arbres sont couvertes en partie, on dépose sur la terre une petite quantité de feuilles de choux, et on finit de remplir le trou. On peut également se servir de feuilles de choux comme paillis, mais cette méthode est disgracieuse à l'œil, et puis la décomposition des dites feuilles donne une odeur peu agréable ; c'est donc pourquoi il vaut mieux mettre les feuilles de choux entre deux terres.

* * *

J'ai lu avec intérêt, dans la *Revue horticole*, un article où l'auteur préconise l'opération du repiquage sur toutes les plantes potagères, sans en excepter les carottes et les navets qui, pourtant, n'ont pas l'air de s'y prêter aisément, peut-être parce qu'on opère avec des plants qui ne sont pas suffisamment jeunes ou parce que l'on ne s'attache pas assez à ne point recourber les pivots des plants que l'on repique. Je reconnais avec l'auteur de l'article que dans une terre riche et substantielle, il y a sinon toujours, au moins le plus souvent, avantage à repiquer les légumes. Il cite comme exemple des mâches qu'il a vues chez M. Vilmorin, à Verrières, et qui atteignaient le volume des laitues, parce qu'elles avaient été repiquées, tandis que les mâches de la pépinière où on les avait prises étaient d'un volume insignifiant. Sans doute des mâches repiquées et suffisamment distancées prennent une ampleur remarquable ; mais si on les apportait au marché dans cet état, les acheteurs routiniers n'en voudraient pas. C'est la faute des jardiniers qui prétendent que plus la mâche est petite, plus elle est tendre et de bonne qualité. Or, pour l'avoir telle, on sème dru. Cependant il y a lieu de conseiller, sans hésiter, le repiquage de la mâche dans nos potagers.

C'est peut-être trop dire que d'affirmer que les repiquages doivent toujours être exécutés avec des plants très jeunes ; il y a des exceptions à la règle. Je me suis toujours bien trouvé de repiquer tout petits les diverses variétés de choux, d'oignons et de poireaux, et j'insiste surtout pour que cette méthode soit suivie avec les choux. Le plant que nous nous procurons sur les marchés et qui d'ordinaire est très développé est défectueux pour la plupart ; presque toujours il a souffert en pépinière. Son seul avantage est de faire du volume et de frapper les yeux des acheteurs. Il vaut mieux faire des semis de choux chez soi, les éclaircir de bonne heure et n'y prendre que du plant de deux à trois centimètres que l'on repique de suite et qui réussit toujours bien. Sur les marchés, je conviens, personne n'en voudrait ; mais ce n'est pas une raison pour les dédaigner.

S'agit-il de betteraves ? Les choses ne se passent plus de la même manière : on se trouve mieux de repiquer ces racines, lorsqu'elles ont au moins le volume d'une plume d'oie ou même du petit doigt que de les repiquer lorsque les racines sont encore à l'état de fils.

Avec les crambés, il ne faut pas se hâter non plus. Quand nous repiquons des plantes huit ou dix jours et même quinze jours après la levée, nous ne pouvons pas répondre du succès ; quand, au contraire, nous ne procédons au repiquage qu'au bout de six semaines à deux mois, et même plus, nous pouvons compter sur une réussite complète.

On voit, par ce qui précède, que le mode d'opérer tend à varier avec les espèces et, nous ajouterons qu'il doit varier aussi avec la nature des terres. Ainsi, en terres fortes le repiquage des oignons, par exemple, donne d'excellents résultats, tandis qu'en terres très meubles, il en donne habituellement de mauvais, probablement à cause de l'évaporation considérable qui se produit dans ces dernières.

Certainement on l'empêcherait au moyen de fréquents arrosoges et de paillis, mais on s'en dispense trop souvent et l'on s'expose à des échecs.

Il y aurait un travail très intéressant à entreprendre sur les repiquages et toutes sortes d'observations neuves à faire au sujet de cette opération de jardinage.

* * *

Presque toujours la fermière ou ses domestiques donnent à manger aux volailles près du fumier. Que leur donnent elles pour nourriture ? Le plus souvent des déchets qui proviennent du nettoyage du blé de la ferme, conséquemment du petit blé mêlé avec beaucoup de mauvaises graines que les volailles d'aucune espèce ne mangent. Que deviennent ces graines ? Elles sont balayées, jetées sur le fumier, et finalement conduites dans les champs avec cet engrais, où elles poussent bel et bien, au grand étonnement du fermier, qui n'a cependant semé que du blé très propre, exempt de graines ; d'où il suit que certains cultivateurs prétendent que la terre produit spontanément ces graines, sans qu'il soit nécessaire de les semer. Mais s'il voulait se donner la peine de suivre le chemin que prennent les mauvaises graines qu'il a mis tant de soin à ôter de son blé, le fermier verrait que le plus souvent elles sont enfouies dans la terre avec le fumier, et dans les mêmes champs où il met le blé dont elles ont été extraites.

Il est donc utile d'attirer l'attention des cultivateurs sur ce point et de les engager à faire donner à manger à leurs volailles dans un lieu éloigné du fumier, et à ce que les balayures de cet endroit ne soient pas conduites sur ses champs. Tout le monde y trouverait son compte, le cultivateur aussi bien que le meunier et le consommateur.

# LES YEUX

De tous nos organes les yeux sont les plus précieux, ils sont aussi le premier élément de beauté du visage. Aucune figure ne peut être jolie si les yeux sont vilains. Or, ce n'est pas la couleur ni même la grandeur qui rendent beaux les yeux, c'est leur limpidité, leur expression, leur bon état.

Des yeux de miopes plissés et bombés, des yeux irréguliers, de travers, trop à fleur de tête ou trop enfoncés sont laids. A ceci l'art ne peut guère obvier au point de vue de l'apparence, mais, vis-à-vis d'autres anomalies, la science est souveraine. Par exemple, dans les cas de loucherie et même d'extrême petitesse. Tous les yeux humains, on le sait, sont d'égal volume et ne paraissent grands ou petits que par suite de l'ouverture plus ou moins grande des paupières. Certains oculistes ont trouvé le moyen par une petite opération chirurgicale — que je ne conseille en rien — d'élargir du côté des tempes les fenêtres de l'âme. Ils affirment que c'est sans danger et très vite guéri.

Cet organe, dont la description ne saurait tenir en ce peu de lignes, doit avant tout être soumis aux strictes lois de l'hygiène pour se conserver intact pendant la durée de la vie.

D'abord il est urgent d'éviter d'avoir froid aux yeux — oh ! sans jeu de mots — car le froid amème les conjonctivites, les blépharites, etc... Pour cela il est prudent de les abriter soit par une voilette, soit par des conserves, soit par un chapeau à bords.

Le chapeau à bord est l'idéal de la coiffure pour la vue. Il arrête l'ardeur des rayons du jour, ménage la douce fusion de l'ombre et du soleil, détourne la migraine — seulement la mode veut le toquet relevé — la mode ennemie de l'hygiène. Le vent nuit aux paupières, les fait rougir, amène les larmes, introduit les poussières douloureuses sur les prunelles. Aussitôt qu'un corps étranger est entré dans l'œil il faut le retirer. Il y a pour cela plusieurs moyens : ouvrir l'œil dans l'eau à plusieurs reprises, de façon à laver le globe oculaire ; prendre la paupière supérieure par les cils, la soulever, glisser dessous la paupière inférieure le plus haut possible, lâcher les deux et ouvrir l'œil. Si aucun de ces essais n'a réussi il faut prendre la paupière supérieure par les cils, la retourner légèrement — ce qui ne fait aucun mal — et ôter avec une bague ou le bout de l'ongle, le petit véhicule de souffrance accroché à son envers, de la sorte on peut presque toujours s'en tirer sans médecin.

Il ne faut jamais lotionner les yeux à l'eau froide, mais se servir d'eau bouillie à température supportable. Beaucoup y font dissoudre quelques paillettes d'acide borique, mais on doit avoir soin de passer la solution avant d'en user, car une parcelle non diluée causerait une érosion. Le mieux, quand il n'y a pas de mal, est de prendre simplement de l'eau bouillie additionnée d'une faible quantité d'alcool.

En procédant à sa toilette soir et matin, il est nécessaire de laver les yeux, d'enlever avec soin les petites secrétions cireuses qui s'accumulent au coin interne de l'œil, obstruent le canal lacrymal ; ce petit canal dont l'orifice s'ouvre juste au coin de la paupière inférieure près du nez, est destiné à conduire dans la gorge l'excès des larmes ; quand il est bouché les pleurs s'épandent en dehors.

Les cils destinés à préserver l'œil doivent être l'objet de soins et d'égards, il faut éviter de laisser à leur base s'accumuler les sérosités et les pellicules qui les font tomber et rougissent le bord des paupières. Une poudre composée de salol et de calomel pulvérisé remédie promptement à cette misère, il suffit d'en mettre le soir avec un léger tampon d'ouate quand les paupières sont closes.

La coquetterie exige cils longs, recourbés, soyeux. On peut les obtenir par divers procédés. L'un, assez cruel, consiste à passer, à l'aide d'une aiguille très fine, quelques-uns de ses cheveux au bord des paupières, de manière à former des bouclettes lâches, à les couper après d'égale longueur et à les recourber ensuite à l'aide d'un petit fer, gros à peine comme une aiguille à tricoter. L'opération se guérit en une nuit par une simple application de vaseline sous un bandeau de tarlatane. L'autre système consiste à épointer légèrement les cils afin de leur donner une nouvelle vigueur. Et le meilleur moyen, sans contredit, est encore de ne rien faire, mais de les tenir propres en les frottant à l'aide d'une brosse douce ou d'une mince éponge en caoutchouc.

Les rides s'agglomèrent autour des yeux, forment l'horrible patte d'oie révélatrice de l'âge. Une des manières préférables d'en retarder l'apparition est de fermer les yeux le plus souvent possible. Les muscles se reposent, se distendent et même l'œil gagne en limpidité par l'occlusion momentanée.

L'expression des yeux est involontaire, elle traduit l'âme et ne peut être atténuée que par la volonté, mais le premier coup d'œil est révélateur, il part avant que la réflexion n'ait modifié l'impression et l'observation peut lire, au fond du cristal coloré des prunelles, la limpidité ou le trouble de la source cachée.

RENÉE D'ANJOU.